

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU de la séance du 16 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize novembre, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de ROCHESERVIÈRE, dûment convoqué le dix novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, en la maison commune, sous la présidence de M. Bernard DABRETEAU, Maire.

**Date d'affichage de la convocation : 10 novembre 2022**

**Présents** : MM. Bernard DABRETEAU – Joël OIRY – Mme Martine FAUCHARD – M. Antoine ORCIL – Mme Iraceme GONCALVES – M. Laurent BERTAUD – Mmes Christelle SAUVAGET – Véronique BERGER MACOIN - Marie-Andrée LARDIERE – MM. Vincent BRETECHER - Patrice PAVAGEAU – Franck CORNEVIN (arrivée en séance à 20h52, prend part au vote pour la décision modificative n°1 du budget annexe Grand Moulin) – Mmes Valérie TARDY – Mélanie CHOBLET – MM. Fabien GUIBRETEAU – Grégory THEPAULT – Mme Aurélie JOULIN – MM. Mathieu ROBIN – Baptiste SORIN – Mme Sylvia CORDEL

**Procurations** : M. Sébastien PAVAGEAU à M. Grégory THEPAULT

**Absentes** : Mmes Aurélie GAZEAU - Solène GUIBERT

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvia CORDEL

**Assistait également à la réunion** : Mme Véronique CANTIN, Directrice Générale des Services.

#### ORDRE DU JOUR

- 83.11.22 Budget principal et budget annexe : Décisions modificatives
- 84.11.22 Adoption avant-projet des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Gaston Chaissac
- 85.11.22 Souscription pour l'extension du réseau d'eau potable « 12 Rue de la Guillerie »
- 86.11.22 Souscription pour l'extension du réseau d'eau potable « Allée de la Cure »
- 87.11.22 Subvention 2022 Association Loisirs Jeunesse (ALJ)
- 88.11.22 Acquisition du Château Belle Roche sis 21, rue du Péplu
- 89.11.22 Rapport activité annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés
- 90.11.22 Rapport d'activité annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif
- 91.11.22 ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) – Convention de partenariat 2023/2027 avec le département de Vendée définissant les modalités de gestion
- 92.11.22 Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- 93.11.22 SyDEV – Convention d'effacement de réseaux rue des Ajoncs
- 94.11.22 Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la circonscription
- 95.11.22 Dénomination de rue – Chemin du Meunier
- 96.11.22 Dénomination du bâtiment public « Le Grand Moulin »

-----  
Après l'ouverture de la séance du Conseil Municipal par Monsieur le Maire, en vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal nomme Mme Sylvia CORDEL en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 octobre 2022 a été adopté à l'unanimité.

## FINANCES

### 83.11.22 - Budget principal et budget annexe : Décisions modificatives

*Rapporteur : Bernard DABRETEAU, Maire*

Monsieur le Maire présente les modifications proposées de la section de fonctionnement du budget principal. Il convient de prendre en compte la réalisation ou non de certains événements (baisse de l'attribution de compensation, reprise des dépenses imprévues, augmentation du fonds départemental des droits de mutations, de la fiscalité, baisse de l'enveloppe de titres annulés sur exercices antérieurs, hausse des enveloppes : inauguration de la mairie, participation à verser à l'OGEC, abonnement E-Primo, ...).

L'ensemble de ces ajustements permet d'effectuer un virement de 98 302.72€ en section d'investissement et ainsi financer une partie des projets non ou sous budgétisés.

Monsieur le Maire précise également que la section d'investissement doit être revue afin de faire face aux surcoûts de certains projets et/ou projets non budgétisés (acquisitions immobilières, extension de l'atelier communal, extension des réseaux d'eau potable, enfouissement des réseaux télécom, portail de l'école publique...).

Monsieur le Maire ajoute que face à ce surcoût, il est proposé de supprimer quelques projets budgétés qui ne seront pas engagés en 2022 (effacement des réseaux rue des Ajoncs/Cité des Bruyères, travaux sur l'église, travaux à la salle du Grand Logis, Micro-folies, sécurisation des serrures des salles communales, aménagement des espaces verts au sein du projet Podeliha...).

*Arrivée en séance de Monsieur Franck CORNEVIN, Conseiller municipal, qui prend part au vote à partir de 20h52.*

Monsieur le Maire propose de prévoir une régularisation au niveau de la section fonctionnement du budget annexe Grand Moulin, pour réaliser des travaux de réparation du portail et d'une porte et de la dépollution d'un local.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°2 du budget principal et la décision modificative n°1 du budget annexe Grand Moulin.

### 84.11.22 - Adoption avant-projet des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Gaston Chaissac

*Rapporteur : Bernard DABRETEAU, Maire*

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Gaston Chaissac et notamment, le remplacement de l'éclairage et des faux-plafonds métalliques.

Les travaux comprennent :

- La dépose et le remplacement des faux-plafonds
- L'isolation intérieure des plafonds
- La dépose et le remplacement des luminaires et appareillages de commande
- La reprise du système de ventilation

Monsieur le Maire précise qu'un avant-projet a été soumis par le bureau d'études Fluides SLVI, en charge de la mission de maîtrise d'œuvre.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet des travaux de rénovation tel que présenté et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises.

### 85.11.22 - Souscription pour l'extension du réseau d'eau potable « 12 Rue de la Guillerie »

*Rapporteur : Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*

Monsieur Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, présente la nécessité de réaliser une extension de réseau d'eau potable au niveau du 12 rue de la Guillerie, parcelle cadastrée AD744. Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la mairie par le biais d'Atlantic'eau.

Madame Mélanie CHOBLET, Conseillère municipale, intéressée par le sujet, se retire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de facturer la somme de 3 540 € à M. et Mme CHOBLET Florent et Mélanie, 12 rue de la Guillerie à Rocheservière et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires liées.

#### **86.11.22 - Souscription pour l'extension du réseau d'eau potable « Allée de la Cure »**

*Rapporteur : Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*

Monsieur Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, expose la nécessité de réaliser une extension de réseau d'eau potable au niveau de l'Allée de la Cure, parcelle cadastrée AC94p.

Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la mairie par le biais d'Atlantic'eau.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de facturer la somme de 4 598,40 € à Mme Louissette DUPONT, Résidence l'Arbrasève, 5 rue de l'Arbrasève, à Rocheservière et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires liées.

#### **87.11.22 - Subvention 2022 Association Loisirs Jeunesse (ALJ)**

*Rapporteur : Martine FAUCHARD, Adjointe au Maire*

Madame Martine FAUCHARD, Adjointe en charge des associations, informe que l'Association Loisirs Jeunesse sollicite une subvention auprès de la commune de Rocheservière à hauteur de 2 000 € correspondant à l'animation de la soirée des « Feux de la Saint Jean », édition 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Association Loisirs Jeunesse et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires dans le cadre de cette subvention.

#### **88.11.22 - Acquisition du Château Belle Roche sis 21, rue du Péplu**

*Rapporteur : Bernard DABRETEAU, Maire*

Monsieur le Maire rappelle le souhait de la Communauté d'Agglomération Terres de Montaigu d'aliéner le bâtiment, cadastré AE 29, désormais inoccupé par ses services et dont elle est propriétaire au 21 rue du Péplu.

Monsieur le Maire précise qu'une estimation a été réalisée par le service des Domaines le 16 mai 2022 et a fixé le prix de cession à 700 000 €.

Monsieur le Maire insiste sur l'intérêt pour la collectivité d'acquérir un tel bien, notamment afin d'assurer la continuité de protection du site et des Espaces Naturels Sensibles entourant la propriété et le centre-ville et afin de pouvoir utiliser la partie basse de la propriété qui accueille notamment le siège du Musée des traditions et l'atelier de dessin.

Cette acquisition a fait l'objet d'un débat et d'échanges entre les conseillers, notamment sur la question de l'activité future du bâtiment.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal, à bulletin secret, par 19 VOIX POUR et 2 BLANCS, décide l'acquisition du château BELLE ROCHE au prix de 700 000 €, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et précise que les frais d'actes seront à la charge de la commune.

## **ENVIRONNEMENT**

#### **89.11.22 - Rapport activité annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés**

*Rapporteur : Antoine ORCIL, Adjoint au Maire*

Monsieur Antoine ORCIL, Adjoint à l'environnement, présente le rapport d'activité annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2021.

### **90.11.22 - Rapport d'activité annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif**

*Rapporteur : Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*

Monsieur Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, informe l'assemblée que le service d'assainissement collectif a été transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la Communauté d'Agglomération. En 2021, la rédaction du rapport 2021 a été portée par le service intercommunal. Ce rapport est communiqué à titre d'information auprès des conseillers.

Monsieur Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint, présente le rapport annuel d'activité 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, compétence transférée auprès de la communauté de communes en 2020. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2021.

### **91.11.22 - ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) – Convention de partenariat 2023/2027 avec le département de Vendée définissant les modalités de gestion**

*Rapporteur : Antoine ORCIL, Adjoint au Maire*

Monsieur Antoine ORCIL, Adjoint à l'environnement, rappelle que le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et de valorisation des espaces naturels sensibles.

Monsieur Antoine ORCIL précise qu'à ce jour, ce sont 23 ha 5 a 60 ca situés le long de la Boulogne qui sont la propriété du Département de la Vendée au titre des ENS et entretenus par la commune de Rocheservière selon des critères de gestion définis par une convention.

Cette convention arrivant à échéance au 31 décembre 2022, il convient de la renouveler et d'en préciser les modalités.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour la gestion des espaces naturels sensibles, avec le Département de la Vendée, valable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2027 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

## **RESEAUX**

### **92.11.22 - Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable**

*Rapporteur : Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*

Monsieur Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2020 réalisé par Atlantic'eau.

Après examen du document et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2021 établi par Atlantic'eau.

### **93.11.22 - SyDEV – Convention d'effacement de réseaux rue des Ajoncs**

*Rapporteur : Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*

Monsieur Joël OIRY, 1<sup>er</sup> adjoint, présente l'opération de rénovation de l'éclairage suite à un effacement de réseau, rue des Ajoncs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la participation communale demandée par le SyDEV, approuve la convention correspondante et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### 94.11.22 - Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la circonscription

*Rapporteur : Iraceme GONCALVES, Adjointe au Maire*

Madame Iraceme GONCALVES, Adjointe chargée des affaires scolaires, rappelle à l'assemblée le fonctionnement du RASED.

Madame Iraceme GONCALVES propose de participer aux charges de fonctionnement de ce réseau pour l'année scolaire 2021/2022 et aux frais liés au remplacement d'un ordinateur portable, suite au vol survenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation communale à hauteur de 617.49 € pour les charges de l'année 2021/2022 du RASED.

## URBANISME

### 95.11.22 - Dénomination de rue – Chemin du Meunier

*Rapporteur : Laurent BERTAUD, Adjoint au Maire*

Monsieur Laurent BERTAUD, Adjoint chargé de l'urbanisme, propose de nommer le chemin desservant l'Espace Jeunes « Chemin du Meunier ».

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination « Chemin du Meunier » pour l'accès desservant l'Espace Jeunes.

## BATIMENTS COMMUNAUX

### 96.11.22 - Dénomination du bâtiment public « Le Grand Moulin »

*Rapporteur : Bernard DABRETEAU, Maire*

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de dénommer le bâtiment public jusqu'alors appelé « ITV-WALOR », comme suit : « Le Grand Moulin ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renommer l'ex-bâtiment « ITV-WALOR » comme présenté, à savoir « Le Grand Moulin ».



## INFORMATIONS DIVERSES A L'ASSEMBLEE

### Marché extension atelier municipal

Messieurs Joël OIRY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, et Patrice PAVAGEAU, Conseiller délégué en charge des bâtiments communaux, présentent l'attribution du marché d'extension de l'atelier municipal :

Lot 1 – Terrassement – Gros œuvre – VRD

SARL HAMELIN BATIMENT ET RENOVATION, ROCHESERVIÈRE

Montant HT : 36 178,48 €

Lot 2 – Charpente métallique – Bardage et couverture métallique

SAS GUYONNET, FONTENAY LE COMTE

Montant HT : 67 576,00 €

Lot 3 – Electricité – Plomberie

Lot déclaré infructueux

### Vendée Numérique – Réunion publique

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à participer à la réunion publique présentant le déploiement de la fibre sur le territoire, le lundi 5 décembre, à 19h, salle polyvalente de Mormaison, Montréverd.

Une communication sera faite sur les réseaux sociaux et le site Internet de la commune.

### Conseils Municipaux 2023

Monsieur le Maire présente les dates des conseils municipaux, pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Les séances se dérouleront à 20h30, salle du conseil de la Mairie :

- jeudi 26 janvier
- jeudi 2 mars
- jeudi 30 mars
- jeudi 4 mai
- jeudi 8 juin
- jeudi 6 juillet

Le planning sera envoyé à l'ensemble des conseillers.

### Vœux 2023

- Vœux à la population : dimanche 22 janvier 2023, 11h00, salle du Bouton d'Art
- Galette des rois bénévoles : jeudi 19 janvier 2023, 18h30, Mairie
- Vœux au personnel communal : mardi 24 janvier 2023, 18h00, Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures cinq minutes.

Compte-rendu de séance du 16 novembre 2022 signé par :

La secrétaire de séance,

Sylvia CORDEL



Le Maire,

Bernard DABRETEAU

